

## *Quel est donc le statut du cas en sciences sociales?*

**Jacques Hamel, Ph. D.**

**Université de Montréal, Québec, Canada**

### **Résumé**

Cet article envisage le statut du cas à l'origine de l'étude de cas considérée, à tort ou à raison, comme méthode des sciences sociales. Après avoir survolé les définitions accolées à l'étude de cas, nous examinerons la notion même de cas sous ses différents aspects afin de mettre au jour le statut qui lui est conféré en anthropologie et en sociologie. Les études conduites au Québec sous l'égide de l'École de Chicago viennent illustrer le propos sur le sujet. Les considérations développées en la matière dans le cadre de la sociologie contemporaine permettent finalement de montrer que, dans cette discipline, *un* cas peut fort bien engendrer des théories ayant valeur de généralité. Or, paradoxalement, certains courants contemporains, actuellement en vogue, marquent un recul à cet égard. La critique qui en est faite vient conforter la position voulant que *raisonner par cas* corresponde bel et bien à une démarche susceptible de produire la connaissance sociologique sous les traits de l'explication attendue de la science. L'étude de cas trouve donc sa pertinence et son droit dans les sciences sociales comme l'anthropologie et la sociologie.

### **Mots clés**

CAS, STATUT, MÉTHODE, RAISONNEMENT

### **Introduction**

Si jadis ce n'était pas le cas, force est de constater que, de nos jours, l'étude de cas trouve sa pertinence et son droit en sociologie et en anthropologie, pour ne pas dire dans les sciences sociales. En effet, après avoir enterré la hache de guerre, à la suite de la querelle des méthodes (Groulx, 1997) qui a divisé voilà longtemps la sociologie américaine, aujourd'hui les adeptes tant des méthodes quantitatives que qualitatives reconnaissent que l'étude d'un cas se révèle propice à l'explication attendue notamment de la sociologie. Que le cas à l'origine de l'entreprise nécessaire à la production de cette connaissance explicative soit un individu, un phénomène, un groupe ou une institution, pour ne citer que ces cas de figure, l'étude conçue dans ce but peut certainement engendrer l'explication dite scientifique à laquelle aspire une discipline comme la sociologie. Elle peut produire une connaissance dotée des caractéristiques qu'on reconnaît à la science, lesquelles se résument en trois mots : généralité, vérification et reproduction.

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série « Les Actes » – numéro 28 – pp. 27-43.

FAIRE CAS

ISBN 978-2-925374-27-5- <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2023 Association pour la recherche qualitative

### **Qu'est-ce exactement qu'un cas?**

Il importe en premier lieu de définir ce qu'on entend précisément par *cas*. Si, comme les autres termes mobilisés en sociologie, le mot est sujet à de multiples définitions, convenons ici que, associé à *étude*, dans *étude de cas*, son principal sens découle de la traduction de l'expression anglaise *case study*. Sous ce vocable, il s'amalgame dans les sciences sociales à un dispositif d'investigation ayant pour visée « d'étudier en détail l'ensemble des caractéristiques d'un problème ou d'un phénomène restreint et précis tel qu'il s'est déroulé dans une situation particulière, réelle ou reconstituée, jugée représentative de l'objet à étudier » (Albero, 2010, p. 16). Sur cette base, le cas à l'étude « joue le rôle de support, facilitant la compréhension de quelque chose d'autre que lui » (Stake, 1994, p. 237). En d'autres mots, il « fournit en fait un site d'observation permettant d'identifier ou de découvrir des processus [sociaux] » (Mucchielli, 1996, p. 77).

Sous ce chef, le *cas* désigne donc un objet d'étude grâce auquel il est permis d'atteindre à une explication susceptible de déborder son propre périmètre. En sciences sociales, comme en sociologie, le cas fait office de prototype expérimental assimilable au laboratoire grâce auquel s'expliquent d'un point de vue scientifique les phénomènes ou les problèmes liés à la matière et à la nature. La science en rend raison sous cette modalité, un cas, simple et particulier, dont l'élaboration théorique se révèle le prélude à l'explication qui lui donne tout son lustre. À son début aux États-Unis, les premiers artisans de la sociologie ne se sont d'ailleurs pas fait faute de concevoir l'objet d'étude privilégié sous la forme d'un cas considéré comme *laboratoire* (Park, 1984). De nos jours, les sociologues substituent à ce terme un peu désuet celui d'*observatoire*, qui toutefois conserve le même sens puisque ce terme correspond à un dispositif destiné à fournir une représentation techniquement contrôlée et validée de l'objet ou du domaine à connaître (Le Marec & Balaën, 2012).

### **Le cas, objet d'étude et non pas affaire particulière ou individuelle**

D'entrée de jeu, il doit être souligné que le cas, en sociologie comme en anthropologie, est sciemment élaboré dans l'intention expresse de rendre raison et, de surcroît, en théorie. Dans l'orbite de ces disciplines, le cas, bien qu'il le soit en réalité, n'est pas envisagé comme affaire particulière, singulière ou individuelle selon le sens usuel de l'expression, faisant dire à Marc-Henry Soulet, qu'en ce sens le cas « est un phénomène existant ou émergent transmué en une singularité grosse de potentialités analytiques le dépassant et autorisant une compréhension élargie » (2021, p. 9). Bref, le cas est ici immédiatement et délibérément appréhendé et élaboré sur le plan analytique en vertu duquel est momentanément neutralisé son aspect concret, changeant et particulier afin de produire la connaissance abstraite capable d'expliquer sous le signe de la généralité propre à la théorie.

La notion de cas est de cet ordre, théorique, de sorte que ce mot se distingue ici du sens qu'il revêt d'emblée. Elle tranche par rapport au sens concret qu'a ce mot, sous-tendant un cas *particulier, singulier, individuel* qui actuellement, de manière incidente, trouve à nouveau écho sur le registre de la théorie sociologique. La sociologie contemporaine tend effectivement à rattacher la notion, celle de cas, au « nouvel âge de l'individualisme : l'individualisation de singularité... caractérisée par le désir d'accéder à une expérience pleinement personnelle », faisant ainsi de chaque individu un cas particulier tant il semble à celui-ci « qu'il est dorénavant autant déterminé par [son] histoire personnelle que par [sa] condition sociale » (Rosanvallon, 2014, p. 21). La notion de cas prend dès lors la couleur de cette tendance sociale qu'est l'individualisation en vertu de laquelle un cas renvoie forcément au particulier, au singulier ou à l'individuel, rendant caduque la conception selon laquelle un cas peut en théorie faire office d'observatoire capable de donner accès au général par-delà le particulier afin de pouvoir « penser global » en sociologie (Wieviorka et al., 2015).

Sous l'égide sociologique, comme on le verra plus loin en considérant certains courants théoriques contemporains, il faut donc se garder de confondre le cas en son sens immédiat et concret, imposé par le contexte social de l'individualisation, et le cas élaboré de façon à ce qu'il joue le rôle de laboratoire ou d'observatoire utile à la formulation de théories ayant valeur de généralité du fait que sous conditions, celles explicitées plus loin, elles sont ouvertes à la vérification et à la reproduction.

### **L'étude de cas, quelques exemples**

Sans qu'on la retrace en détail, l'histoire des sciences sociales montre à l'œuvre cette volonté manifeste de concevoir de cette façon ce que sous-tend la notion de cas. En anthropologie, l'enquête de terrain qui donne sa touche à la discipline requiert à bien des égards, et pour la commodité, l'étude d'un cas particulier qu'est par exemple un individu, une tribu, un village, une communauté. Sur le plan théorique, l'enjeu « est de partir d'observations personnelles sur *un* cas ou un petit nombre de cas et d'essayer de reconstruire une logique sociale d'ensemble » (Gwenaël, 1985, p. 149), de sorte que, de retour du terrain, les anthropologues « n'écrivent pas un article intitulé "J'ai connu 200 Bakhyari" ou "Mes rapports avec quarante Touaregs dans un village de Mauritanie" » (Godelier, 1978, p. 577). Les études anthropologiques s'emploient au contraire à saisir les propriétés d'ensemble de la culture en vigueur sur le terrain, la culture étant l'objet même de la discipline. Elles rendent même possible la mise à jour d'universaux, c'est-à-dire de propriétés communes aux diverses cultures, du fait que l'étude d'un cas de figure commande à cette fin sa comparaison avec les autres cultures considérées par d'autres anthropologues.

Sous les auspices de l'anthropologie, la détermination du cas à l'origine de toute étude s'opère en fonction de cette visée, celle de saisir la « logique sociale d'ensemble » ou, dans les termes de la sociologie, les propriétés des rapports sociaux

en vigueur à l'échelle de la société étudiée. Clifford Geertz souligne fort pertinemment à ce propos qu'un village considéré comme cas choisi dans cette intention se conçoit théoriquement et méthodologiquement « en recourant au modèle de l'intersection de plans d'organisation sociale théoriquement distincts » et dans cette voie, pour l'anthropologue qu'il est, « un village n'est pas un hameau ni un groupe fréquentant une même église, mais un exemple concret d'intersection de différents plans d'organisation sociale, dans un lieu défini de manière large » (Geertz, 1959, pp. 991-992).

Or, on tend à l'oublier, la sociologie, du moins aux États-Unis, s'est également édifiée sur l'étude de cas comme en témoigne éloquemment l'histoire de l'École de Chicago. Sous son égide, sont d'abord entreprises des études de cas destinées à remédier à des problèmes sociaux devenus criants dans cette ville – la différenciation culturelle, la désorganisation sociale et la délinquance juvénile – pour ensuite engendrer un véritable programme de recherches destinées à corroborer la théorie mise au point dans ses murs.

Sous l'optique théorique, inspirée de la physique et de l'écologie animale de Darwin, la société se représente en bref sous la forme du jeu d'équilibre entre les attitudes individuelles et les valeurs collectives, sur fond des contraintes géographiques et physiques du « milieu naturel » qu'est en réalité la localité, c'est-à-dire la ville, où il s'instaure. Selon cette perspective, l'évolution sociale, liée à la mutation d'une localité simple à une ville où la vie sociale acquiert un degré élevé de complexité, s'explique par l'intégration qui est faite par toute communauté humaine des effets de l'urbanisation, de l'immigration et de l'industrialisation selon les ressources écologiques dont elle dispose, comme les ressources fournies par l'environnement naturel, la culture des groupes ethniques en présence, l'accroissement démographique, la diffusion d'innovations extérieures, etc.

Sur cette base théorique, les études de cas visent à saisir en quelque sorte l'intégration de ces ressources écologiques propres à créer l'équilibre entre les attitudes qu'affichent les individus et les valeurs à l'œuvre à l'échelle collective : les valeurs sociales. Sous ce chef, la mutation en question se conçoit en théorie au moyen du continuum *folk/urban society* qui représente sur ce plan la mutation du simple au complexe de la vie sociale qu'implique la transition de la société traditionnelle (*folk*) vers la société moderne (*urban society*) marquée au coin des trois vecteurs de différenciation culturelle (et sociale) que sont l'industrialisation, l'urbanisation et l'immigration. La dialectique désorganisation sociale / organisation sociale représente en matière théorique le jeu d'équilibre entre les attitudes individuelles et les valeurs collectives qui gouverne le continuum *folk/urban society*.

Les figures de proue de l'École de Chicago s'emploieront à confirmer cette théorie à la lumière d'études de cas réalisées dans d'autres localités américaines que la

ville de Chicago, certes, mais également au Québec (Hughes, 1943/2014; Miner, 1985)<sup>1</sup>. Il convient à ce stade de les rappeler brièvement pour savoir comment les localités québécoises ont été considérées comme cas propres à vérifier la théorie mise de l'avant afin d'expliquer par leur comparaison la différenciation culturelle en acte dans cette société.

En 1936, Horace Miner, fraîchement émoulu de l'Université de Chicago, s'installe à Saint-Denis de Kamouraska dans le but de comprendre la « culture canadienne-française telle qu'elle s'est le mieux conservée » (Miner, 1985, p. 10). Le choix de Saint-Denis correspond expressément à ce but, pour ne pas dire à cette *visée*, et s'établit en termes proprement méthodologiques par le fait que ce village « a conservé une grande partie de son ancienne culture » (Miner, 1985, p. 10). Miner écrit à ce sujet :

D'autres paroisses au Québec, bien que plus isolées physiquement, sont de fondation plus récente ou dépendent d'une économie diversifiée. Des paroisses parmi les plus anciennes comptent des résidents anglais à l'année longue ou durant l'été, et on les a de ce fait éliminées. D'autres encore, étant à proximité de grandes villes, se sont spécialisées dans certaines productions agricoles. La paroisse de Saint-Denis a été choisie parce qu'elle ne présentait aucun de ces inconvénients (p. 19).

On doit reconnaître qu'effectivement, Saint-Denis a, sur cette base, valeur méthodologique, voire représentative, pour étudier la « culture canadienne-française telle qu'elle s'est le mieux conservée » sous l'optique du continuum *folk/urban society*, en vertu duquel elle correspond à la « culture traditionnelle » en vigueur dans une localité « simple » au sens que donne à ce terme l'écologie urbaine sur le plan théorique : un « milieu naturel » dont l'équilibre n'est pas encore sujet à la différenciation culturelle engendrée par l'industrialisation, l'urbanisation et l'immigration.

Everett C. Hughes, autre figure emblématique de l'École de Chicago, entreprend dans la foulée l'étude du cas de Drummondville, petite ville québécoise qui selon lui représente

le front animé où les recrues des paroisses rurales font face, pour la première fois, à la vie industrielle et urbaine moderne; où les Canadiens français de classe moyenne, bien assis et déjà urbains, doivent affronter une classe de gérants anglophones dont la mentalité et les façons de travailler sont différentes des leurs; et où, finalement les institutions traditionnelles du Québec traversent des crises provoquées par la présence des institutions de l'industrialisme et du capitalisme extrêmes (1943/2014, p. 38).

Sur l'élan, Hughes entrevoit le fil d'Ariane susceptible d'expliquer la différenciation de la culture canadienne-française à la lumière du continuum *folk/urban society* qui donne corps à l'écologie urbaine chère à l'École de Chicago. Sous son égide, Saint-Denis étudié par Horace Miner représente la localité par excellence de la société nimbée de culture *folk*, traditionnelle. Sa propre monographie, celle de Drummondville, permet pour sa part de saisir sur le vif les mutations de cette même culture représentée en théorie par le stade intermédiaire de la différenciation conçue à la lueur du continuum *folk/urban society*. Ces mutations – suscitées par l'industrialisation sous capital étranger, l'immigration anglo-saxonne et l'urbanisation – fleurissent dans une « métropole » comme Montréal qu'il conviendrait dès lors d'étudier du fait que, en toute hypothèse, ce cas représente en théorie la culture « moderne et urbaine » surgie des mutations de la culture canadienne-française traditionnelle envisagée au départ par Miner. L'étude de ces trois localités formera d'ailleurs le *Programme de recherches sociales pour le Québec* que Hughes (1943) s'évertuera à promouvoir puisque pour lui ces trois cas suscitent l'effet de prisme grâce auquel il devient possible « de pratiquer des coupes en profondeur sur ces localités dont chacune représenterait un degré croissant de complication sociale, entendons d'urbanisation et d'industrialisation » (Falardeau, 1985, p. 4) afin de rendre compte de la société québécoise de l'époque. Le projet restera toutefois en plan puisque l'étude du cas de Montréal n'aboutira pas.

Il ressort de ce rapide survol des études conduites au Québec sous la houlette de l'École de Chicago que les cas ciblés revêtent indéniablement les qualités de nature théorique et méthodologique requises pour rendre compte de la différenciation culturelle faisant l'objet de l'étude sociologique de nos deux auteurs. En effet, le cas ciblé par Miner correspond à une localité qui, pour diverses raisons, reste imperméable à l'industrialisation, l'urbanisation et l'immigration conçues théoriquement comme vecteurs de différenciation culturelle. Par comparaison, Drummondville représente aux yeux de Hughes le cas susceptible d'expliquer sous l'optique sociologique la différenciation culturelle mise en œuvre par l'industrialisation, l'immigration et l'urbanisation sous domination du capitalisme anglo-saxon. Montréal, quant à elle, aurait dû montrer par effet de contraste la différenciation culturelle susceptible d'expliquer les mutations en voie de s'étendre au Québec sur l'ensemble de sa surface sociale.

### **Considérations épistémologiques et méthodologiques sur le cas se prêtant à l'étude sociologique**

Il convient d'admettre ici que le cas à l'origine de l'étude sociologique obéit à une élaboration délibérée et expressément destinée à produire la connaissance issue de cette discipline. Sa détermination relève d'une visée, celle d'expliquer à la lumière d'un « cas » doté des qualités théoriques et méthodologiques qu'on lui prête afin de mettre

au jour les propriétés susceptibles d'expliquer ce qui fait l'objet de la discipline, à savoir les rapports sociaux en vigueur à l'échelle collective.

Cet aspect du cas a été relevé par des sociologues contemporains comme Pierre Bourdieu (1993) qui, maître d'œuvre de ce vaste ensemble d'études de cas qu'est *La misère du monde*, reconnaît sans ambages que, dans le domaine scientifique, « Galilée n'a pas eu besoin de répéter indéfiniment l'expérience du plan incliné pour construire le modèle de la chute des corps. Un cas particulier bien construit cesse d'être particulier » (Bourdieu, 1992, p. 57). Selon lui, ce principe, propre à la science, trouve parfaitement son droit dans les sciences sociales comme la sociologie du fait qu'un « cas particulier, au sens vrai, c'est-à-dire comme un cas de figure parmi d'autres configurations possibles, c'est conférer toute son efficacité à la méthode comparative » (Bourdieu, 2021, p. 30) dans cette discipline. Il ajoute à ce propos que « cela conduit en effet à appréhender chaque cas dans sa singularité la plus concrète sans se résigner à la description idiographique; et à s'efforcer de saisir, dans le même mouvement, les propriétés invariantes de tous les [cas] » (p. 30) avant de conclure fort pertinemment que

construire le cas particulier comme tel, oblige à dépasser pratiquement une de ces alternatives que les routines de la pensée paresseuse [...] reproduit indéfiniment, celle qui oppose les généralités incertaines et vides de théories procédant par universalisation inconsciente et incontrôlée du cas particulier et les minuties infinies de l'étude faussement exhaustives du cas singulier qui, faute d'être appréhendé comme tel, ne peut livrer ni ce qu'il a de singulier ni ce qu'il a d'universel (pp. 30-31).

Sans que cela ait été suffisamment remarqué, le groupe réuni dans le cadre de l'intervention sociologique conçue par Alain Touraine donne par ailleurs un aperçu de l'élaboration du cas capable de produire l'explication proprement sociologique. Pour être bref, afin de l'expliquer sous l'optique sociologique, notre auteur et ses acolytes proposent de reconstituer un mouvement social, une lutte sociale en voie de changer la société dans son ensemble, à l'échelle d'un groupe d'acteurs sociaux invités à analyser leur action en compagnie d'une équipe de sociologues. L'enjeu tient ici, on le devine, à « réduire », au bon sens du terme, la lutte sociale qui fait l'objet de l'analyse à un groupe d'acteurs sociaux capable de bien la représenter afin de savoir si leur action collective est apte à se muer en mouvement social au sens où l'entend Touraine. Chez cet auteur, toute lutte collective se mute en un mouvement social si celle-ci souscrit en théorie aux trois principes que sont *l'identité*, *l'opposition* et *la totalité*. Sans entrer dans les détails, l'identité se manifeste quand les acteurs de la lutte en viennent à la considérer comme une force capable de transformer la société dans son ensemble. Si, de surcroît, ceux-ci parviennent à identifier leurs adversaires, c'est-à-dire ce contre qui

ils luttent, leur action collective se conforme au principe de l'opposition. Sur la lancée, l'action collective conçue et organisée dans cette veine, susceptible de « diriger les modèles de conduite à partir desquels une société produit ses pratiques » (Touraine, 1973, p. 364), forme ainsi une totalité. L'étude de cas, on le devine, cherche à débusquer la manifestation de ces trois principes à la lumière de l'auto-analyse d'une lutte sociale opérée à l'échelle du groupe réuni à cette fin.

Le choix des acteurs habilités à composer le groupe auprès duquel les sociologues vont intervenir tend à reconstituer la lutte collective à l'échelle réduite, sous une forme miniature « construit[e] à partir d'une représentation théorique de la lutte aussi complète et diversifiée que possible » (Wieviorka, 1986, p. 160), faisant dire à Michel Wieviorka (1984, p. 32) que « la composition du groupe est donc l'image théorique du mouvement [social] telle que se la figurent les chercheurs » de manière à ce que « le système général qu'il forme représente l'ensemble du mouvement ». Il résulte en d'autres mots « de la mise en forme d'une problématique sociologique » (Dubet, 1984, p. 63). En somme, le groupe composé pour les besoins de l'intervention sociologique

n'est pas un groupe réel, il n'existe que le temps de la recherche et pour celle-ci. Par contre, il doit donner une image aussi exacte et fidèle que possible des diverses dimensions de l'action, des luttes étudiées et des problèmes sociaux abordés [de sorte que le groupe, de par sa composition] présente finalement une image vraisemblable de l'objet retenu, ce qui est déjà en soi un critère de scientificité (Cousin & Rui, 2010, p. 22).

Les individus invités à participer à l'intervention sociologique doivent donc revêtir la qualité – *théorique* – d'être des acteurs d'une lutte marquée par cette éventualité, se muer en mouvement social, et dont ils représentent, chacun à leur façon, les différentes configurations. Le groupe fait ici office de *cas* dont la représentativité tient moins au nombre de participants qu'à la qualité d'être les artisans d'un mouvement social que leur confère la théorie, de sorte qu'on a affaire à une représentativité théorique, qui se distingue de la représentativité statistique largement connue en sociologie.

Il appert ainsi que le groupe, alias le cas, correspond à un prototype conçu artificiellement pour « réduire », au bon sens du terme, une lutte sociale sous la forme d'un cas grâce auquel deviennent possibles les opérations nécessaires pour produire l'explication sociologique d'un vaste mouvement social. Sous cette forme, et sous ces conditions, le cas acquiert de fait une nature méthodologique en donnant acte éventuellement à des opérations difficiles, voire impossibles, à réaliser à l'échelle globale, celle du mouvement social dans son ensemble.

### Les avancées de l'étude de cas en sociologie

Ce bref survol amène à constater que l'étude de cas gagne ainsi du galon en sociologie. Il importe pour l'instant d'en dégager les leçons afin de déterminer le statut du cas en sociologie. Le cas dans cette discipline, correspond :

- à une *construction d'ordre théorique* et peut donc être difficilement amalgamé à une entité de nature concrète, comme un village, une institution ou une entreprise, considérée en termes purement empiriques. On l'a vu, Horace Miner a ciblé Saint-Denis de Kamouraska parce que, à ses yeux, la localité représente en théorie la « société traditionnelle » imperméable à l'industrialisation, l'urbanisation et l'immigration responsables de la différenciation culturelle à l'œuvre dans les « sociétés modernes »;
- à une construction, sciemment élaborée, en termes théoriques de surcroît, de sorte que le cas suscite des opérations pouvant être normées sous forme d'une *méthode* que l'épistémologie conçoit comme un « ensemble d'opérations précisément et univoquement réglées » (Granger, 1988, p. 13);
- à une construction dont la représentativité est théorique, c'est-à-dire relative à la théorie qui confère les qualités nécessaires à son choix (comme Saint-Denis de Kamouraska) ou à son élaboration (comme le groupe participant à l'intervention sociologique), représentativité qui vaut à cet effet tant que la théorie qui la soutient n'est pas mise en cause et invalidée.

L'enjeu de l'étude de cas, afin que soit fondée sa validité en sociologie comme en anthropologie, tient ainsi :

- à l'explicitation des qualités prêtées à ce qui fait office de cas sous les traits de la théorie;
- à l'explicitation des opérations que suscite le cas en fonction de la théorie qui, cependant, trop souvent, reste implicite ou n'apparaît finalement qu'en filigrane de son étude;
- à l'explicitation de la théorie, que celle-ci soit formulée de manière canonique ou de manière *ad hoc*, et, ce faisant, les opérations qu'elle gouverne peuvent être vérifiées et reproduites.

Or, faute d'être explicitées, comme dans bien des études de cas, tant les qualités attachées au cas que les opérations qu'il suscite deviennent pour ainsi dire un point aveugle. Le cas est dès lors ouvert à la sempiternelle critique du « manque de représentativité ». L'étude de cas est quant à elle mise en cause faute d'opérations parfaitement connaissables, de manière à ce qu'en soient vérifiées et certifiées la robustesse et la rigueur et qu'elles puissent ainsi être exactement reproduites.

Il importe, dans les deux cas, de bien les décrire en se rappelant, en termes épistémologiques, que la description se révèle « une sorte de début d'insertion de l'objet d'étude dans un système opératoire qui en prépare la manipulation formelle » (Granger, 1992, p. 4) sous le mode de la théorie. Sur ce registre, la description donne au cas le statut « d'intersection de plans d'organisation sociale », pour reprendre la formule éloquente de Clifford Geertz. Ici, *intersection* veut dire que le cas revêt la valeur méthodologique et théorique nécessaire pour produire la connaissance sociologique, une connaissance *explicative* si tant est qu'on veuille bien considérer la sociologie comme une science (voir Hamel, 2021). En ce sens, dans les mots de Bourdieu, le cas est et doit être « bien construit » pour faire office « d'intersection de plans d'organisation sociale » et cette qualité, on doit le reconnaître, outrepassa la particularité immédiate d'un village, comme le montre l'étude de Horace Miner élaborée dans la tradition sociologique de Chicago (Chapoulie, 2001).

### **Étude de cas, intersectionnalité et théorie de l'acteur-réseau**

Le terme *intersection* nous invite à évoquer deux récents courants théoriques associables de près ou de loin à l'étude de cas : l'intersectionnalité et la théorie de l'acteur-réseau en vogue actuellement.

#### ***Le cas de l'intersectionnalité***

L'intersectionnalité est mobilisée dans les milieux universitaires et militants anglo-saxons afin d'envisager théoriquement le chiasme que mettent en jeu la race, le genre et la classe sociale dans la formation des identités et des inégalités sociales. Le vocable, forgé par Kimberlé Crenshaw (1994, 2021), dans la foulée du *Black Feminism* américain, donne un nom aux dilemmes identitaires auxquels se confrontent les personnes vulnérables actives dans les luttes sociales dont la société américaine a été le principal théâtre et destinées à défendre les intérêts et les droits des populations discriminées.

Pour faire court, à l'enseigne de l'intersectionnalité, l'étude sociologique classique des formes de domination et d'inégalité sociale s'étend aux catégories de race, de genre et de classe sociale déjà connues dans la discipline, sans être toutefois expressément articulées l'une à l'autre. Dans ce cadre théorique, celles-ci sont mises en œuvre *simultanément* afin de saisir les différenciations qui s'opèrent dans les trajectoires individuelles saisissables à l'échelle des communautés et des personnes en butte à la discrimination. Étude sociologique fécondée par d'autres disciplines, l'intersectionnalité cherche à appréhender les formes de la discrimination en une approche intégrée, refusant pour ce faire de les hiérarchiser par ordre de pouvoir de détermination selon les catégories de sexe ou de genre, de race, d'ethnicité, d'âge, de handicap ou d'orientation sexuelle. Dans cette perspective, son nom l'atteste, l'approche intersectionnelle se fait fort d'expliquer « la réalité sociale des femmes et des hommes ainsi que les dynamiques sociales, culturelles, économiques et politiques

qui s'y rattachent comme étant  *multiples*  et déterminées simultanément et de façon interactive par plusieurs axes d'organisation sociale significatifs » (Stasiulis, 1999, p. 345).

Or, à notre sens, la théorie accuse de sérieux ratés quand il s'agit de déterminer les cas qu'elle entend expliquer dans cette veine. Sous sa tutelle, un cas ne correspond plus à un prototype « bien construit » (Bourdieu) en termes théoriques et méthodologiques – à l'instar du village de Miner ou du groupe participant à l'intervention sociologique –, mais à des figures emblématiques de l'injustice sociale fondée en  *termes concrets*  sur la couleur de la peau, le sexe (ou le genre), l'expérience particulière de l'infériorité sociale sous les traits par exemple du handicap physique. Ainsi, la valeur du  *cas*  tient, dans tous les cas, aux attributs particuliers dont seuls les individus concernés peuvent faire état sous le signe de l'authenticité (Lipovetsky, 2021) en postulant ici que « l'expérience vécue, concrète, a force de  *raison*  » (Rocchi, 2021, p. 40), pour ne pas dire de théorie. Or, par conséquent, chaque cas :

- est  *relatif*  à la seule expérience individuelle de la personne ou de la communauté identifiée à la figure particulière de l'injustice sociale;
- peut être principalement étudié à la lumière de ses attributs particuliers, que doit idéalement partager l'analyste enclin à l'expliquer en tant que sociologue afin d'en vérifier immédiatement l'authenticité;
- trouve sa valeur bien plus en ces termes – concrets, politiques et militants – que sous les modalités et les impératifs théoriques et méthodologiques qui gouvernent toute étude sociologique;
- génère des « explications » difficilement généralisables et qui, de surcroît, suscitent une « épistémologie mosaïque » puisque, selon Raewyn Connel (2017), il devient impossible pour les sociologues de véritablement construire ces cas en objets sociologiques sans faire valoir au préalable qu'ils sont dotés des attributs nécessaires, lesquels sont redevables à des traits particuliers : le genre, la couleur de la peau, ou l'expérience particulière de l'infériorité sociale.

Il en ressort par conséquent que « disposer d'attributs [individuels] ne peut définir à lui seul la capacité ou pas de développer un point de vue sociologique » à partir d'un cas, car « produire un point de vue sociologique suppose avant tout la construction d'un raisonnement sociologique plutôt que la seule expression d'une expérience » (Macé, 2020, p. 111) afin de pouvoir en rendre compte en sociologie.

### ***Le cas comme nœud de la théorie de l'acteur-réseau***

Avec une pointe d'audace, l'intersectionnalité peut fort bien être associée à la notion de connexion développée dans un tout autre courant théorique, celui de l'acteur-réseau ou de la sociologie des associations que Bruno Latour (2006) propose pour refaire de la sociologie, voire de manière plus ambitieuse refaire la sociologie. En bref, la théorie

qu'il s'emploie à élaborer donne la primauté aux *relations* aux dépens des *essences* de sorte que, dans cette perspective, « aucune chose n'est par elle-même réductible ou irréductible à aucune autre » (Latour, 2001/2011, p. 243). Conséquemment, « ce qu'une entité *est* dépend de ses rapports avec d'autres entités, du réseau de connexions dans laquelle elle a pris consistance, des traductions qu'elle a connues » (de Vries, 2018, p. 85). Selon notre auteur, du moins à une certaine époque, cette entité correspond en termes imagés à un *nœud* assimilable pour le présent propos à un *cas*. Le nœud se révèle ainsi le point de départ, voire le point nodal à partir duquel la théorie doit exhiber l'« épreuve » en vertu de laquelle il a pris corps en fonction des relations, réversibles et irréversibles, entre ses « actants » englobant des humains et des non-humains (nature, animaux, objets, etc.). L'épreuve consiste chez Latour en ce que chaque actant « fait et fait faire quelque chose » (Latour, 2006, p. 84) aux autres et c'est précisément ce pouvoir qui doit faire l'objet de la description utile à l'étude du cas.

Sur le plan méthodologique, le cas, connexion ou nœud, peu importe, doit être simplement décrit en un sens proche de l'ethnométhodologie proposée à son époque par Harold Garfinkel (1967/2020). La description tient, dans l'esprit de Latour, à un exercice strictement destiné « à rendre traçables les connexions sociales » (2006, p. 45) ou, en d'autres mots, à les décrire sous la forme d'arborescences ou d'associations entre humains et entre humains et non-humains élaborées dans une sorte d'infralangage vide de théorie et en quelque sorte semblable à celui de l'ordinateur mû par les algorithmes axés sur la logique de la reconnaissance<sup>2</sup> (Latour, 2010; Teil & Latour, 1995). L'infralangage qu'active la description ne manque pas à notre avis de donner à l'étude de cas une nature purement empirique, faisant d'ailleurs dire à Latour que « si l'étude de cas a besoin d'être complétée par un cadre théorique, c'est une étude de cas qui a été mal choisie au départ! » (Latour, 2006, p. 209.)

Or, si l'entreprise de Latour rappelle pertinemment l'importance de la description dans l'étude de cas, on doit cependant noter que celle-ci s'établit chez lui en mettant en œuvre une espèce de « théorie » qu'elle active en filigrane ou de façon clandestine. Car, en effet, c'est bel et bien la description au moyen de l'infralangage qui attribue aux entités en présence, humaines et non humaines, le pouvoir théorique de « faire et faire faire des choses » en vertu duquel se forment les connexions. La théorie, nécessaire pour expliquer, se manifeste donc au fil de la description sur laquelle se fonde l'étude de cas. Ce faisant, cela contredit la conception que Latour se fait de la description en affirmant de manière péremptoire que, en sociologie, « expliquer, c'est décrire » (2006, p. 214) sans besoin de théorie.

### **Conclusion**

À telle enseigne, la sociologie fait marche arrière en adoptant pareille perspective connexionniste ou intersectionnelle, laquelle vient gauchir le sens que suggère le

vocabulaire *intersection* en anthropologie qui, chez Clifford Geertz, est conçu de manière féconde pour déterminer à son juste titre l'étude de cas en sciences sociales. Il ne saurait y avoir meilleure conclusion à cet exposé en soulignant que, dans l'intention d'expliquer sous l'optique sociologique, il importe de distinguer *cas* et *raisonner par cas* (voir Passeron & Revel, 2005) en ciblant le cas le plus propice à cette fin. Car raisonner par cas correspond à une entreprise de nature théorique et méthodologique, laquelle requiert inmanquablement que chaque cas privilégié aux fins de l'étude sociologique :

- doive être envisagé en fonction de ce qu'est l'objet à l'étude, objet considéré et construit par ailleurs à la lumière de ce que cherche à expliquer la discipline qu'est, en l'occurrence, la sociologie;
- doive « être construit » en conséquence selon des principes et des moyens théoriques et méthodologiques;
- doive faire l'objet d'une construction devant être explicitée, pour ne pas dire mise en vue (Soulet, 2021) du fait que l'explicitation du choix du cas et des opérations livrées sur lui donne corps à une espèce de théorie, une « théorie descriptive » préalable à la théorie sociologique susceptible de produire l'explication sous cette optique;
- doive être l'objet d'une construction en vertu d'opérations expressément et dûment explicitées de manière à ce qu'on puisse en vérifier la pertinence et la justesse et éventuellement les reproduire;
- doive être l'objet d'une construction grâce à laquelle la connaissance explicative produite par son moyen souscrit ainsi aux exigences de la science résumables en trois mots : généralité, vérification et reproduction.

En cela, l'étude de cas en sociologie échappe aux critiques aujourd'hui révolues du manque de représentativité et du pouvoir de généralisation limité des théories élaborées sur cette base que représente *un cas*. De ce fait, le statut attribué à un cas ne peut qu'être marqué d'un signe positif pour élaborer l'explication sociologique, explication valable jusqu'à preuve du contraire comme il est de rigueur en science. Il en est de même pour le cas privilégié. Sa valeur à cette fin vaut jusqu'à ce qu'elle soit réfutée sur le plan théorique et méthodologique. Ainsi, on ne saurait plus désormais faire peu de cas de « faire cas » en sociologie.

## Notes

<sup>1</sup> Et au Mexique (voir Redfield, 1930, 1941), mais il n'en sera pas fait état dans la suite du texte.

<sup>2</sup> Selon la conception que privilégie Latour (2012, pp. 79 et suiv.) de ce qu'il appelle la « chaîne de référence » correspondant chez lui au dispositif permettant d'atteindre à la connaissance solide des connexions liées à ce qui fait l'objet de toute étude. Par son moyen, chaque connexion dépend de la précédente et, d'une certaine manière, la transforme, la complète et la réajuste. Les algorithmes, capables de collecter et de traiter différentes sortes de données, peuvent idéalement les connecter afin de les faire « signifier » par leurs propres opérations fondées, on l'a dit, sur la logique de la reconnaissance. Cette conception, machinale, est fort bien résumée et discutée par Maria Giulia Dondero (2019).

## Références

- Albero, B. (2010), L'étude de cas : une modalité d'enquête à domicile à cerner. Dans B. Albero, & N. Poteaux (Éds), *Enjeux et dilemmes de l'autonomie. Une expérience d'autoformation à l'université. Étude de cas* (pp. 15-25). Maison des Sciences de l'Homme.
- Bourdieu, P. (1992). *Réponses*. Éditions du Seuil.
- Bourdieu, P. (1993). *La misère du monde*. Éditions du Seuil.
- Bourdieu, P. (2021). *Microcosmes. Théorie des champs*. Raisons d'agir.
- Chapoulie, J.-M. (2001). *La tradition sociologique de Chicago*. Éditions du Seuil.
- Connel, R. (2017), In praise of sociology. *Canadian Review of Sociology*, 54(3), 280-296.
- Cousin, O., & Rui S. (2010). *L'intervention sociologique. Histoire(s) et actualités d'une méthode*. Presses universitaires de Rennes.
- Crenshaw, K. (1994). Mapping the margins : Intersectionality, identity politics, and violence against women of color. Dans M. A. Fineman, & R. Mikitiuk (Éds), *The public nature of private violence* (pp. 93-118). Routledge.
- Crenshaw, K. (2021). Démarginaliser l'intersection race/sexe : critique féministe de la doctrine antidiscriminatoire, de la théorie féministe et des politiques antiracistes. Dans M. Boussahba, E. Delanoë, & S. Bakshi (Éds), *Qu'est-ce que l'intersectionnalité?* (pp. 281-329). Payot & Rivages.
- de Vries, G. (2018). *Bruno Latour, une introduction*. Éditions La Découverte.
- Dondero, M. G. (2019). Les visualisations des données urbaines : de Bruno Latour à Lev Manovich. *Questions de communication*, (36), 85-99.
- Dubet, F. (1984). Les critères de validation dans l'intervention sociologique. Dans A. Touraine, F. Dubet, Z. Hegedus, L. Maheu, & M. Wiewiorka (Éds), *La méthode de l'intervention sociologique* (pp. 53-69). Atelier d'Intervention sociologique.

- Falardeau, J.-C. (1985). Présentation. Dans H. Miner (Éd.), *Saint-Denis : un village québécois* (pp. 1-13). Hurtubise HMH.
- Garfinkel, H. (2020). *Recherches en ethnométhodologie*. Presses universitaires de France. (Ouvrage original publié en 1967).
- Geertz, C. (1959). Form and variations in Balinese village structure. *American Anthropologist*, 61(6), 991-992.
- Godelier, M. (1978). Ethnologie et fait religieux : table ronde. *Revue française de sociologie*, XIX(4), 571-584.
- Granger, G.-G. (1988). *Pour la connaissance philosophique*. Éditions Odile Jacob.
- Granger, G.-G. (1992). Définir, décrire, montrer. *Alfa*, (5), 3-16.
- Groulx, L. (1997). Querelles des méthodes. *Socio-anthropologie*, 2(2). [https://www.researchgate.net/publication/30456459\\_Querelles\\_autour\\_des\\_metho\\_des](https://www.researchgate.net/publication/30456459_Querelles_autour_des_metho_des)
- Gwenaël, A. (1985). Entretien avec Maurice Godelier. Dans A. Gwenaël (Éd.), *Rencontres avec le Monde* (pp. 147-156). La Découverte.
- Hamel, J. (2021). Qu'est-ce qu'expliquer en sociologie? Brèves considérations épistémologiques à partir de Granger et Bourdieu. *Lato Sensu, revue de la Société de philosophie des sciences*, 8(3), 20-37.
- Hughes, E. C. (1943). Programme de recherches sociales pour le Québec. *Cahiers de l'école des sciences sociales*, 2(4), 1-41.
- Hughes, E. C. (2014). *Rencontre de deux mondes*. Éditions Boréal. (Ouvrage original publié en 1943).
- Latour, B. (2006). *Changer de société. Refaire de la sociologie*. La Découverte.
- Latour, B. (2010). *On est passé du virtuel au matériel, pas du matériel au virtuel*. <https://www.internetactu.net/2010/06/22/bruno-latour-on-est-passe-du-virtuel-au-materiel-et-pas-du-materiel-au-virtuel/>
- Latour, B. (2011). *Pasteur : guerre et paix des microbes. Suivi de irréductions*. La Découverte. (Ouvrage original publié en 2001).
- Latour, B. (2012). *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des modernes*. Éditions La Découverte.
- Le Marec, J., & Bellaën, F. (2012). La création d'un observatoire : que s'agit-il de représenter? *Communication & langages*, 171(1), 29-45.
- Lipovetsky, G. (2021). *Le sacre de l'authenticité*. Éditions Gallimard.
- Macé, É. (2020). *Après la société. Manuel de sociologie augmentée*. Éditions Le Bord de l'eau.

- Miner, H. (1985). *Saint-Denis : un village québécois*. Hurtubise HMH.
- Mucchielli, A. (1996). Études de cas (méthode des). Dans A. Mucchielli (Éd.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* (pp. 77-80). Armand Colin.
- Park, R. E. (1984). La ville comme laboratoire social. Dans Y. Grafmeyer, & I. Joseph (Éds), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine* (pp. 163-179). Éditions Aubier.
- Passeron, J.-C., & Jacques Revel (Éds). (2005). *Penser par cas*. Éditions de l'EHESS.
- Redfield, R. (1930). *Tepoztlan, a Mexican village. A study of folk life*. University of Chicago Press.
- Redfield, R. (1941). *The folk culture of Yucatan*. University of Chicago Press.
- Rocchi, J.-P. (2021). L'intersectionnalité ou la conceptualisation de la chose vécue. Dans M. Boussahba, E. Delanoë, & S. Bakshi (Éds), *Qu'est-ce que l'intersectionnalité?* (pp. 35-62). Payot & Rivages.
- Rosanvallon, P. (2014). *Le parlement des invisibles*. Éditions du Seuil.
- Soulet, M.-H. (2021). Préface à l'édition en langue française. Dans C. C. Ragin, & H. S. Becker (Éds), *Qu'est-ce qu'un cas?* (pp. 7-21). Schwabe Verlag.
- Stake, R. E. (1994). Case studies. Dans N. K. Denzin, & Y. S. Lincoln (Éds), *Handbook of qualitative research* (pp. 236-247). Sage Publications.
- Stasiulis, D. K. (1999). Feminist intersectional theorizing. Dans P. S. Li (Éd.), *Race and ethnic relations in Canada* (pp. 345-397). Oxford University Press.
- Teil, C., & Latour, B. (1995). The hume machine. Can association networks do more than formal rules? *Stanford Humanities Review*, 4(2), 47-66.
- Touraine, A. (1973). *Production de la société*. Éditions du Seuil.
- Wieviorka, M. (1984). Le processus de recherche dans l'intervention sociologique. Dans A. Touraine, F. Dubet, Z. Hegedus, L. Maheu, & M. Wieviorka (Éds), *La méthode de l'intervention sociologique* (pp. 29-37). Atelier d'Intervention sociologique.
- Wieviorka, M. (1986). L'intervention sociologique. Dans M. Guillaume (Éd.), *L'état des sciences sociales en France* (pp. 159-161). Éditions La Découverte.
- Wieviorka, M., Lévi-Strauss, L., & Lieppe, G. (2015). *Penser global*. Éditions de la Maison des sciences de l'Homme.

Pour citer cet article :

Hamel, J. (2023). Quel est donc le statut du cas en sciences sociales? *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (28), 27-43.

*Jacques Hamel, est professeur émérite du Département de sociologie de l'Université de Montréal. Il est l'auteur de nombreux écrits sur l'épistémologie des sciences sociales et la méthodologie qualitative dont Woody Allen au secours de la sociologie (Paris, Économica) et Savoir écrire en sociologie et dans les sciences sociales (Montréal, PUM).*

Pour joindre l'auteur :

[jacques.hamel@umontreal.ca](mailto:jacques.hamel@umontreal.ca)